

DIFFUSION RESTREINTE

TD_KIGALI_1994_00205.txt

Wed May 20 21:17:56 2020

1

A700000007250D14600CD.34T\000=3-DS

-4CE

-3CEU 2MAE SGE CMF CMA 2PSC 3DAM CMB CM5 PR3 PR4 2CEL 2SAH 2MDH 2DJ

-2DIP

- DIFF

ID: KIGALI 205

LE 7 MARS 1994

KGLI LE 07/03/94 A 09H22

URGENT

CHIFFRE DIFFUSION RESTREINTE

ORIGINE : L'AMBASSADEUR

NB : DISTRIBUTION SERVICES

AD DIPLOMATIE 205

CQ SGC1 PARIS 3

CQ DAR ES SALAM 28

CQ DFRA BRUXELLES 7

NB : CE - DAM - CEL - SAH - CM5 - CMB - PR4

TXT

CQ MINCOOP PARIS 91

CQ BUJUMBURA 45

CQ KINSHASA 29

CQ DFRA GENEVE 13

OBJET : PROPOSITION DE FINANCEMENT COMMUNAUTAIRE POUR L'AIDE AUX REFUGIES BURUNDAIS.

REFERENCE : TD DIPLOMATIE 6685.

RESUME : L'AIDE COMMUNAUTAIRE AUX REFUGIES RESTE INDISPENSABLE ET LES PROPOSITIONS D'ECHO CORRESPONDENT AUX BESOINS CONSTATES SUR LE TERRAIN. LA PROPOSITION DE FINANCEMENT DEVRAIT DONC ETRE APPROUVEE.

X X X

TEXTE : LA PROPOSITION DE FINANCEMENT COMMUNAUTAIRE POUR L'AIDE AUX REFUGIES BURUNDAIS APPELLE, S'AGISSANT DU RWANDA, LES COMMENTAIRES SUIVANTS :

- LE CONTEXTE GENERAL EST BIEN CONFORME A LA PRESENTATION QUI EN EST FAITE PAR ECHO. LE NOMBRE DE REFUGIES INSTALLES AU RWANDA RESTE EVALUE A 273.000. LE HCR ESTIME A 15 OU 20.000 LE NOMBRE DE PERSONNES REVENUES AU BURUNDI MAIS SOULIGNE LA DIFFICULTE DE PARVENIR A UN CHIFFRE PRECIS, D'AUTANT PLUS QUE CERTAINS REUGIES VONT ET VIENNENT DE PART ET D'AUTRE DE LA FRONTIERE.

S'IL EST EXACT QUE LES PROVINCES D'ORIGINE SONT NOMBREUSES, LA PLUPART DES REFUGIES VIENNENT DE KIRUNDO (55 %) ET NGOZI (25 %).

- LE BILAN DE L'AIDE APPORTEE DEPUIS OCTOBRE DERNIER EST OPTIMISTE. S'IL EST EXACT QUE LA MOBILISATION RAPIDE ET EFFICACE DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE A PERMIS D'EVITER LE PIRE, L'INSUFFISANCE DE L'AIDE ALIMENTAIRE A EU POUR CONSEQUENCE UNE AGGRAVATION DE LA MALNUTRITION ET LA SITUATION RESTE PRECAIRE. L'ETAT SANITAIRE DES REFUGIES N'EST PAS NON PLUS SATISFAISANT (PALUDISME, DYSENTERIES BACILLAIRES).

- L'AIDE INTERNATIONALE RESTE DONC INDISPENSABLE. ELLE DEVRA ETRE PROGRESSIVEMENT ORIENTEE VERS UN APPUI AUX REFUGIES REGAGNANT LEURS COLLINES D'ORIGINE, AU FUR ET A MESURE QUE LA SITUATION LE PERMETTRA.

- LES MODALITES DE CETTE AIDE PARRAISSENT ADAPTEES AUX BESOINS. LES ONG FRANCAISES PRESENTES AU RWANDA (MSF, MDM, PSF, AICF) M'ONT CONFIRME QUE LES CHIFFRES PREVUS CORRESPONDENT A LEURS DEMANDES. UN POINT DOIT CEPENDANT ETRE SOULIGNE : MEME SI, EN RAISON DE RETARDS DANS LA PRESENTATION DU DOSSIER PAR ECHO, LA DECISION EST ADOPTEE LE 9 MARS, ELLE DEVRA PRENDRE EFFET RETROACTIVEMENT DES LE 15 FEVRIER, DATE D'EXPIRATION DE LA TRANCHE PRECEDENTE. DANS LE CAS CONTRAIRE, LES ONG NE POURRAIENT OBTENIR AUCUN FINANCEMENT POUR LES DEPENSES QU'ELLES ONT ENGAGEES ENTRE LE 15 FEVRIER ET LE 9 MARS.

DIFFUSION RESTREINTE

96

UNE MISSION CONJOINTE HCR-ECHO SE RENDRA AU RWANDA LE 11 MARS POUR FAIRE UN NOUVEAU POINT DE LA SITUATION ET VEILLER A LA BONNE AFFECTATION DES CREDITS.

- ENFIN, IL CONVIENT DE NOTER QU'UNE FOIS DE PLUS L'AIDE BILATERALE FRANCAISE N'EST PAS COMPTABILISEE. ELLE S'ELEVE A 3,2 MF (4 AVIONS CONTENANT CHACUN ENVIRON 40 TONNES D'AIDE, POUR UNE VALEUR UNITAIRE DE 750.000 F, UNE CONTRIBUTION DE 775.000 F DU MINISTRE DELEGUE A L'ACTION HUMANITAIRE ET AUX DROITS DE L'HOMME POUR LE PROGRAMME NUTRITIONNEL D'AICF, DE 2,8 MF AU TOTAL). A L'AIDE GOUVERNEMENTALE, IL FAUDRAIT AJOUTER CELLE DES ONG FINANCEE SUR LEURS FONDS PROPRES./.

MARLAUD